

Le 10 juillet 2020

**Par SDÉ et courriel**

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité relative aux automatismes de réseau et ressources de production décentralisées**  
**Votre dossier R-4070-2018 / Notre référence : R056737 JOT**

---

Chère consœur,

Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** ») fait suite aux échanges avec Régie de l'énergie lors de la séance de travail du 7 mai 2020.

Il dépose conséquemment par la présente une version révisée de ses réponses aux engagements comme pièce **HQCF-8, document 1** pour y inclure ses commentaires à la réponse de l'entité HQT.

Le Coordonnateur dépose également les commentaires reçus des entités suite à la consultation demandée par la Régie dans sa lettre du 13 mai 2020, comme pièce **HQCF-9, document 1**. À la lumière des commentaires reçus, le Coordonnateur est d'avis que les échéanciers proposés au présent dossier pour l'entrée en vigueur et la mise en application des normes restent valables. Le Coordonnateur souhaite par ailleurs mentionner à la Régie que l'hyperlien disponible dans le courriel adressé aux entités visées pour la consultation publique référerait au document opportun.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos cordiales salutations.

*Joelle Cardinal*  
**JOELLE CARDINAL**

JC/